

Glossaire de la recherche sur Internet

Bruit.

On parle de **bruit** lorsqu'on obtient un grand nombre de réponses lors d'une recherche d'information, parmi lesquelles figurent très probablement quelques réponses pertinentes, au sein d'une masse de réponses hors sujet. C'est souvent le cas avec les moteurs de recherche (exemple Yahoo ou Google), sur Internet. Les causes du bruit peuvent être multiples comme une requête comprenant trop de termes liés ou coordonnés (et/ou), une requête ne comprenant pas assez de termes (trop générique) ou encore une indexation de la base pas assez fine.

Document.

Trace matérielle de l'information, support physique du message soumis à l'interprétation.

« Explosion documentaire ».

Expression désignant le phénomène de multiplication des documents disponibles, notamment sur Internet, sur un sujet donné engendrant un « bruit informationnel ».

Langage naturel (ou langage libre).

Langage qui évolue et dont les règles résultent de l'usage, sans être nécessairement prescrites d'une manière formelle. En documentation, le langage naturel concerne les titres, les résumés et le texte des documents à traiter.

Mot-clé.

Mot issu du langage naturel qui résume un sujet ou un aspect du sujet. Un mot clé peut être composé d'un groupe de mot (ex. maladie virale ou sport de ballon)

Opérateur booléen.

Fonction applicable entre les termes d'une requête et utilisant les opérations de l'algèbre logique (intersection : ET ; union : OU ; exclusion : SAUF)

Périodique.

Adj. : qui se reproduit à des intervalles réguliers, ou à certaines époques déterminées.

N.c.: publication paraissant en fascicules successifs, s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance, quelle que soit leur périodicité.

Recherche plein texte.

Mode de recherche des moteurs de recherche (et des méta moteurs) qui se caractérise par une lecture intégrale des caractères contenus dans un document. A la suite de cette lecture, un tri peut être fait en fonction de critères particuliers, comme la présence des mots recherchés dans le titre, l'url de la page, voire la fréquence à laquelle le logiciel de recherche l'a rencontré dans le document... (cf. Google, et ses critères « In the page et Off the page).

Référence bibliographique.

Données bibliographiques nécessaires pour identifier un ou plusieurs documents relatifs à un sujet.

Requête.

Demande (suite de terme seuls coordonnés ou liés) de résultats adressé à un moteur de recherche documentaire (ex : Internet ou BCDI/PMB). Pour adresser une requête au moteur de recherche il est nécessaire de construire une **équation de recherche**, cette dernière représentant les termes de la requête.

Ex : « Madame de Sévigné » est une équation de recherche sous forme d'expression entière qui est la requête adressée au serveur.

Silence.

Désigne l'ensemble des documents pertinents qui non pas été retrouvés lors de l'interrogation d'une base de données. S'oppose au bruit (un trop-plein de documents).